

Communauté de communes entre l'Alène et la Roche, des impôts stables depuis 7 ans

Depuis sa création en 2001, les taxes alimentant pour partie le budget de la Communauté de communes n'ont pas augmenté. Elles représentent 169 987 € pour un budget de fonctionnement de 608 300 € et d'investissement de 587 516 €. Pour un total de 1 195 000 €, les taxes locales contribuent à hauteur de 10,3 %.

Taxes locales : elle sont stables et trois fois moins élevées que la moyenne nationale

- La taxe d'habitation de 1,13 % est à comparer avec la moyenne nationale pour les communautés de moins de 5000 habitants (comme nous même) qui est de 2,99 %.
- Taxe sur le foncier bâti : 1,64 % (moyenne : 4,83 %)
- Taxe sur le foncier non bâti : 3,22 % (moyenne : 12,73 %)
- Taxe professionnelle : 1,40 % (moyenne : 3,64 %).

En moyenne, par rapport aux autres communautés de communes, l'impôt local est donc 3 fois moins élevé.

En 2008, un investissement important sera réalisé pour le canton de Luzy, il s'agit de la halte garderie intercommunale, utile pour toutes les familles du territoire.

Le SICTOM des Morillons

Pour la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) elle n'augmentera pas cette année comme l'année passée. En effet, même si des augmentations sont réalisées par le SICTOM des Morillons, la Communauté de communes a jusqu'ici prendra en charge ces augmentations.

Assainissement Collectif

Le budget annexe de l'assainissement collectif des eaux usées est équilibré à 98 910 € en fonctionnement, la redevance sera de 0,90 €/ M3 d'eau consommée. Les investissements s'équilibrent à 265 944 €. Ils concernent la réalisation de l'assainissement collectif des eaux usées du bourg de POIL et l'engagement des travaux à Larochemillay.

Assainissement Individuel

Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) est chargé de vérifier les installations nouvelles et celles déjà existantes avant 2012.

Le SPANC a un budget de fonctionnement de 23 365 € et un budget d'investissement de 1 365 €

Ces trois budgets ont été votés à l'unanimité des membres présents.

Le Président,
Jean-Louis ROLLOT

La Communauté de communes entre l'Alène et la Roche (Avrée, Chiddes, Fléty, Lanty, Larochemillay, Luzy, Millay, Poil, Rémilly, Savigny-Poil-Fol et Tazilly) a acquis depuis 2000, date de sa création, un certain nombre de compétences, qu'elles soient obligatoires ou optionnelles.

Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Sentiers de randonnées ou de découverte

Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie

C'est dans ce cadre qu'elle met en place de nombreux projets pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants.

RAPPEL DU BILAN 2001/2008

ENVIRONNEMENT – EAU

- Mise en œuvre d'un programme d'entretien manuel des berges de l'Alène et de la Roche par le chantier d'insertion du Parc Naturel Régional du Morvan à Avrée, Chiddes, Fléty, Millay et Rémilly
- Arrêt de la mise en décharge des déchets de la station d'épuration de Luzy et la mise en œuvre d'une filière de valorisation de ces boues pour Chiddes, Luzy et Millay
- Création d'un réseau d'assainissement collectif des eaux usées du bourg de Chiddes
- Organisation d'une réunion d'information à Lanty sur l'entretien des fossés à l'attention des agriculteurs
- Reprise en main du fonctionnement de la station d'épuration de Luzy avec la création d'un bassin d'orage et d'un ouvrage de reprise des matières de vidange
- Réfection des réseaux de collecte des eaux usées du centre ville de Luzy
- Mise en place du contrôle de la conformité des installations neuves d'assainissement non collectif depuis 2002, avec la formation de 10 artisans en collaboration avec la chambre des métiers sur l'ensemble de la communauté de communes
- Création en février 2006 du SPANC et mise en place du contrôle des installations existantes d'assainissement non collectif pour l'ensemble de la communauté de communes
- Organisation des prestations de vidange de l'assainissement non collectif par les agriculteurs



ENVIRONNEMENT – DECHETS

- Ré-organisation du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et suppression de la décharge de Luzy
- Mise en œuvre des points d'apports volontaires pour le tri sélectif
- Mise en œuvre de la collecte des déchets fermentescibles
- Création de la déchetterie



SERVICES PUBLICS

- Négociation d'une convention d'objectifs avec La Poste pour Chiddes, Larochemillay, Millay, Rémilly et Tazilly

Pour l'ensemble des communes :

- Aide à l'équipement informatique de l'APSAD et de l'ACAL,
- Soutien aux réunions d'information de l'ANPE
- Création d'un service de transport individuel à la demande
- Mobilisation pour obtenir l'ADSL puis le Haut Débit
- Numérisation des cadastres de toutes les communes
- Mise en place du panneau d'affichage électronique



Future Halte Garderie Intercommunale

- Mobilisation pour obtenir des logements temporaires pour les jeunes sur Luzy auprès de la DDASS
- Mise en place avec la Mission locale d'une voiture disponible sur le canton pour les personnes avec un contrat de travail ou d'apprentissage
- Création de la Halte Garderie Intercommunale (2009)

TOURISME

- Dans chaque commune : création d'itinéraires de randonnées pédestres et promotion touristique du territoire
- Création du sentier de mémoire pour le Maquis des Fréchots
- Financement des tables d'orientation du Comité de Territoire à Avrée, Chiddes, Lanty et Millay
- Financement des panneaux de signalétique touristique de Luzy, Millay et Tazilly
- Création de 4 aires de services pour les campings cars à Chiddes, Larochemillay, Luzy et Rémilly

ETUDES

- Cœur de village à Avrée, Chiddes, Millay, Poil et Savigny-Poil-Fol
- Zonages d'assainissement des eaux usées à Avrée, Fléty, Lanty, Larochemillay, Millay, Rémilly, Savigny-Poil-Fol et Tazilly
- Voyage d'étude en Italie pour les agriculteurs du canton
- Etude pour l'implantation d'artisans d'art sur le canton
- Etude pour la création d'une unité de production de granulés bois à Luzy puis une étude pour la création d'une unité de Miscanthus (2009-2011)
- Etude pour l'implantation de deux étangs à Montarmin
- Etude pour la création de la Cyberbase
- Etude pour l'implantation de la Maison Médicale du canton de Luzy (2009)

ECONOMIE

- Actions d'anticipation de la transmission des entreprises du commerce et de l'artisanat avec la signature d'une convention avec Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Actions d'anticipation de la transmission des exploitations agricoles avec la mise en place d'un groupe d'agriculteurs de chaque commune avec la signature d'une convention avec la Chambre d'agriculture
- Mise en place de l'Ecole de l'entrepreneuriat pour les porteurs de projet
- Construction du Bar-épicerie de Tazilly
- Appui à la commune de Rémilly et Tazilly pour la reprise des commerces
- Accompagnement des porteurs de projet
- Mise en place d'une permanence de la Boutique de Gestion et de la Chambre de Commerce sur le territoire
- Création du fichier des locaux vacants à destination des porteurs de projet
- Opération de Redynamisation de l'artisanat, des commerces et des services (ORACS)

ROUTES INTERCOMMUNALES

- Programme d'entretien 2003 à Avrée, Fléty, Larochemillay et Millay
- Programme d'entretien 2004 à Larochemillay, Millay, Savigny-Poil-Fol et Tazilly
- Programme d'entretien 2005 à Fléty, Larochemillay, Millay, Poil et Savigny-Poil-Fol
- Programme d'entretien 2006 à Chiddes, Lanty et Millay

Ainsi, par ce programme diversifié et volontariste, chaque commune a pu bénéficier des différentes actions mises en place au sein de la Communauté de communes.

2008 : Jean-Louis Rollot réélu Président de la Communauté de Communes entre l'Alène et la Roche.

Suite aux élections municipales, un nouveau conseil et bureau communautaire a été élu le 02 avril 2008

Jean-Louis ROLLOT, Maire de Luzy et Vice-Président du Conseil Général a été réélu à l'unanimité.

Il est chargé de l'administration générale, de la communication, de l'économie, de la réalisation de la Maison médicale et de l'achat des bâtiments pour l'extension de la MARPA de Millay.

Bernard LEBLANC, Maire de Savigny Poil Fol est élu 1^{er} Vice Président.

Il est délégué au budget, aux finances, à la réalisation de la Halte Garderie et à la création de la Cyberbase.

Georges SOTTY, Maire de Tazilly, est élu 2^{ème} Vice-Président.

Il est délégué à l'agriculture, à la réalisation du Hall des expositions (foires et concours) et à l'assainissement collectif.

Henri MARCEL, Maire de Fléty, est élu 3^{ème} Vice-Président.

Il est délégué aux routes, à l'environnement (aux sentiers de randonnées) et à la réalisation de la Maison des services publics.

Philippe DELAPLANCHE, Maire de Millay, est élu 4^{ème} Vice-Président.

Il est délégué au SICTOM, au SPANC (assainissement individuel) et à la réalisation de la salle de découpe (abattoir).

Ensuite, les délégués ont été nommés :

- *Commission Finances et Budget* : Bernard LEBLANC, Jocelyne GUERIN, Viviane TIXIER, Anne-Marie DUMONT
- *Commission Assainissement* : Georges SOTTY, Michel ANDRIOT, Christian POUCHELET
- *Commission Routes et Environnement* : Henri MARCEL, Jacques CHARMONT, Gilles GONIN, Gérard PERRIGUEUR, Bruno GAMET
- *Commission Déchets ménagers et assimilés* : Philippe DELAPLANCHE, Jean-Paul MARGERIN, Alain GAUTHIER, Marielle LEDEY, Jean ROUZEAU, Michel ANDRIOT
- *Commission Economie* : Jean-Louis ROLLOT, Jean-Claude DESRAYAUD, Michel ANDRIOT, Jean-Emile BOULEZ, Christian POUCHELET, Jocelyne GUERIN
- *Commission d'Appel d'Offre* : titulaires : Joël BREUGNOT, Bernard LEBLANC, Georges SOTTY, Philippe DELAPLANCHE / suppléants : Nathalie MICHON, Christian BERGER, Pierre VACHER, Henri MARCEL
- *Pays Nivernais Morvan* : titulaires : Bruno GAMET, Joël BREUGNOT, Philippe DELAPLANCHE, Jacques CHARMONT / suppléants : Bernadette VOILLIOT, Michèle ANDRIOT, Jean-Emile BOULEZ, Jean ROUZEAU
- *Parc du Morvan* : titulaire : Jacques CHARMONT / suppléant : Joël BREUGNOT
- *E-Bourgogne et numérisation du cadastre* : Philippe DELAPLANCHE
- *CDEC* : titulaire : Bernard LEBLANC / suppléant : Georges SOTTY
- *Comité de Territoire* : Jocelyne GUERIN, Anne-Marie DUMONT, Viviane TIXIER, Joël BREUGNOT et Jacques CHARMONT
- *SIEEEN* :
- *Syndicat d'eau (SIAEP)* : Bernard LEBLANC

Comité de Territoire du Canton de Luzy (CTCL)

Le Comité de Territoire a pour mission de permettre un développement culturel sur le canton. En effet, la question des enjeux artistiques et culturels sont primordiaux pour un territoire rural comme le canton de Luzy non pas exclusivement dans leur dimension économique mais c'est avant tout d'autres enjeux :

- enjeux citoyens, à travers ce qu'on pourrait appeler "la dimension esthétique de la citoyenneté".
- enjeux de développement local en considérant l'art et la culture comme autant de ressources cognitives à la disposition des territoires.

Pour cela le CTCL mène dans différents domaines les actions suivantes.

POLE RESSOURCE

Le comité de Territoire doit intervenir afin de favoriser la convergence entre les différentes initiatives par sa capacité à provoquer du lien, pour toucher les populations les plus éloignées de la culture.

LA DIFFUSION

- Cette année le CTCL a souhaité s'associer à l'association « Clin d'œil » de Brassy pour poursuivre une diffusion culturelle dans le cadre du réseau de programmateur Scène en Morvan. Notre volonté est de contribuer à proposer une programmation de qualité sur notre territoire mais aussi favoriser les relations de travail à l'échelle du Massif et de créer des liens, souvent peu nombreux, entre le Nord et le Sud du Morvan.
- De plus une programmation culturelle Les petits plaisirs du Canton aura lieu sur différentes communes du canton durant tous le mois de juillet.

LA CREATION ET RESIDENCE D'ARTISTES

La Résidence du théâtre Dijon Bourgogne s'est achevée vendredi 29 février. La salle des fêtes, transformée en lieu de création pour quinze jours est devenue un espace d'échange et de rencontre.

Cette résidence fut l'occasion d'appréhender la réalisation, découvrir les us et les coutumes d'une mise en scène de théâtre, comprendre le travail d'un artiste.

Découvrir « l'envers du décor » est une bonne entrée en matière pour la compréhension d'une pièce et du théâtre en général.

LA COMMUNICATION

Le comité de territoire mène un effort particulier sur la communication en proposant un agenda culturel qui paraît tous les quatre mois, mais aussi une lettre d'information ROUAGE.

ROUAGE doit permettre de communiquer de manière globale sur les actions culturelles menées sur le canton. Les associations qui le désirent peuvent écrire un article afin de présenter leur propre projet ainsi que leurs objectifs. Nous vous invitons donc à faire connaître vos projets auprès du CTCL.

TOURISME :

En partenariat avec l'association Morvan Terroir le CTCL a souhaité mettre en place des circuits agro- touristique sur notre territoire.

Sur une journée, un bus fera découvrir différents producteurs locaux de notre canton aux personnes de passages (touristes).

Le Comité de Territoire œuvre donc pour valoriser l'existant du territoire mais il se doit aussi d'être force de propositions afin de faire émerger de nouveaux projets permettant de structurer l'ensemble des actions du territoire.

Associations, Communes
Pensez au panneau d'affichage
électronique installé à Luzy pour
annoncer vos informations.
GRATUIT
Tel/fax : 03-86-30-26-86
ccar.fanny.renaudeau@orange.fr

MAIRIES DU CANTON

Horaires d'ouverture :

Avrée : 03-86-30-93-99 Lundi et Vendredi 8h - 12h	Millay : 03-86-30-45-66 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30 – 12h
Chiddes : 03-86-30-43-60 Lundi, jeudi et vendredi : 8h30 – 12h Mardi : 8h30-12h et 13h-17h30	Poil : 03-86-30-10-58 Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 14h-18h
Fléty : 03-86-30-07-50 Lundi et Vendredi 14h – 18h	Rémilly : 03-86-30-92-88 Lundi, Mardi, Jeudi : 8h-12h
Lanty : 03-86-30-93-22 Mardi : 8h30 - 17h Jeudi : 9H-17H Vendredi : 9h- 16h30	Savigny Poil Fol : 03-86-30-82-96 Mardi et Jeudi : 14h30 – 17h30 Vendredi : 13h30 – 16h30
Larochemillay : 03-86-30-47-55 Lundi, Mercredi, Vendredi : 9h-11h45 Mardi, Jeudi : 9h-11h45 et 13h30-17h30	Sémelay : 03-86-30-90-88 Mardi, Jeudi : 14h – 18h Samedi : 9h – 12h.
Luzy : 03-86-30-02-34 Lundi à Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h Samedi : 9h-11h30	Tazilly : 03-86-30-08-17 Mardi, Samedi : 8h30 – 12h Jeudi : 14h – 17h.

Edition : mai 2008.
Tirage : 2 400 exemplaires

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Luzy :

Du lundi au vendredi : 13H30 – 17H30 (en hiver)
13H30 – 18H00 (en été)

Le samedi : 8H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30 (en hiver)
8H00 – 12H00 et 13H30 – 18H00 (en été)

OÙ NOUS CONTACTER ?

Communauté de Communes « Entre l'Alène et la Roche »
Mairie BP49 58170 LUZY Tél /fax: 03-86-30-26-86

Secrétaire générale : Sandrine LOISEAU
e-mail : cdcluzy@wanadoo.fr

Agent de développement Local: Fanny RENAUDEAU
e-mail : ccar.fanny.renaudeau@orange.fr

SPANC et assainissement collectif: Yoann SOULARD
Tel portable : 06-27-35-20-19 / e-mail : cdcluzy@wanadoo.fr

Comité de Territoire du Canton de Luzy
Mairie BP49 58170 LUZY Tél : 03-86-30-26-90

Animateur : Paul GUERRIER e-mail : ctluzy@wanadoo.fr
